



Bourse des lycées 2019-2020

publié le 01/04/2019

Descriptif :

Faire sa demande en ligne

Votre enfant est scolarisé en classe de 3ème et sera au lycée à la rentrée 2019 :

La campagne de demande de bourse de lycée est ouverte du 28 mars au 4 juillet 2019, délai à respecter.

La demande se fait exclusivement en ligne avec vos codes ent-icart. Possibilité de mise à disposition d'un accès internet au collège accessible aux familles. Prendre contact auprès du secrétariat.

Guides en annexe

Pour tout renseignement, www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee ↗

ou contacter le secrétariat, Mme Pasquier Boutinot.

Attention : n'attendez pas le 4 juillet pour faire votre demande en ligne en raison des congés d'été.

Documents joints

 [Barème](#) (PDF de 395.9 ko)

 [Document remis à tous les 3èmes le 2 avril](#) (PDF de 1.5 Mo)

 [Guide France Connect](#) (PDF de 689.8 ko)

 [Guide pour accompagner les familles](#) (PDF de 1016.2 ko)



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.